



Réseau
Hospitalier
Neuchâtelois

SERVICE COMMUNICATION

communication@rhne.ch
tél. 032 713 30 44

COMMUNICATION AUX MEDIAS

Changement de présidence à la tête de la direction collégiale du RHNe

Muriel Desaulles, directrice du site de Neuchâtel, succède à Claire Charmet, directrice du site de La Chaux-de-Fonds, comme présidente du Collège des directions de l'hôpital cantonal. Elle assumera cette fonction les deux prochaines années, dans le cadre d'une présidence tournante.

Le Collège des directions du Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) change de présidente ce jeudi 1^{er} septembre. Comme le prévoit le Loi sur le RHNe, Muriel Desaulles, directrice du site de Neuchâtel, succède à Claire Charmet, directrice du site de La Chaux-de-Fonds. Elle assumera cette fonction jusqu'à fin août 2024, dans le cadre d'une présidence tournante de deux ans.

Muriel Desaulles se réjouit d'endosser le rôle de *prima inter pares*, même si cela ne changera pas fondamentalement son quotidien de directrice: « En tant que président-e d'un collège, on représente l'institution et on préside notamment aux travaux du Collège des directions. Cela s'apparente au rôle de président d'un exécutif communal ou cantonal. Des dossiers cardinaux pour l'hôpital seront sur la table dans les deux prochaines années, je suis heureuse d'accompagner le Collège dans cette phase décisive. »

Claire Charmet tire un bilan globalement positif de ses deux années de présidence, marquée par la pandémie de Covid-19 : « La gestion de crise a pris beaucoup de place des deux dernières années et même si certains ont été retardés, nombre de projets ont pu être menés. Par ailleurs, la mise en place des directions de site, le 1^{er} septembre 2020, a permis de favoriser une gouvernance de proximité et de mieux appréhender les attentes des professionnels et des membres du personnel des différents sites du RHNe. En parallèle, le passage d'une direction générale à un collège a nécessité de la part de tous les directeurs de s'adapter à ce nouveau fonctionnement. »

D'importants défis attendent l'institution ces prochains mois, notamment sur le plan financier. D'ici la fin de l'année, le Conseil d'Etat devrait mettre en consultation la stratégie institutionnelle du RHNe, ainsi que la répartition des missions entre les sites du réseau. Par ailleurs, un schéma directeur immobilier est en voie d'élaboration, afin d'accompagner le développement des activités du RHNe dans le canton.

Neuchâtel, le 1^{er} septembre 2022

Le service communication répond à vos questions et demandes d'interview au 079 203 84 82.